

PROGRAMME DE FORMATION

La fonction de cadre intermédiaire et de manager de proximité

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout cadre intermédiaire ou de proximité des secteurs médico-social, social, éducatif, sanitaire ou des collectivités

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Identifier les caractéristiques spécifiques de sa fonction de cadre intermédiaire ou de manager de proximité pour adapter son positionnement.

Utiliser des outils d'analyse de situation, de gestion de conflit et de mobilisation des ressources de son équipe.

Programme

L'évolution de la fonction de cadre intermédiaire dans un environnement en mutation : les évolutions du secteur social et médico-social et ses effets sur les organisations et les acteurs.

L'appropriation et la construction de sa fonction :

- Le dispositif d'encadrement, espace de médiation.
- Statut, fonction, activités, rôle.
- Pouvoir et leadership et leur traduction concrète sur le terrain professionnel.
- Le rôle de tiers du cadre intermédiaire ou du manager de proximité : fonction transversale de traduction.

La prise de distance dans la gestion de situations difficiles :

- Le management situationnel.
- L'analyse de situations problèmes.
- La gestion de conflit : définition, étapes de résolution de conflits et actions possibles.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Étude de cas. Méthode interactive et participative.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.